



DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Affiché le 01/12/2025

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : Ouverture des crédits d'investissement jusqu'à l'adoption du BP 2026

Délibération n° 25 11 07

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi vingt-cinq novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le mercredi dix-neuf novembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

Etaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Madame Christine Beille-Tourscher, Messieurs Michel Calmet, Noël Albin, Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Messieurs Alain Alessio, Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo, Messieurs Armand Gasiglia, Jean-Claude Vallauri, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Jean-Marc Rancurel par Madame Germaine Millo, Madame Monique Giraud-Lazzari par Monsieur Gérard Saramito, Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Madame Lykke Saviane par Madame Michèle Maurel, Madame Nadine Ezingeard par Monsieur Armand Gasiglia, Monsieur Alain Michellis par Monsieur Francis Tujague, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Pierre Donadey Madame Christiane Blanc-Ricort par Monsieur Michel Calmet.

Madame Martine Brun a été nommée secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur Francis TUJAGUE

Vu l'article L.1612-1 du CGCT qui prévoit que « *jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette* »,

Vu le budget principal de la Communauté de Communes pour l'exercice 2025,

Considérant qu'à l'exception des crédits afférents au remboursement de la dette, les dépenses à prendre en compte sont les dépenses réelles de la section d'investissement votées au budget

N-1, soit les dépenses inscrites aux budgets primitifs (BP) et aux budgets supplémentaires, complétées des dépenses inscrites dans les décisions modificatives,

Monsieur Francis TUJAGUE, 1^{er} Vice-président chargé des finances, propose à l'assemblée délibérante d'autoriser l'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026 sur la base des enveloppes financières suivantes :

Chapitre	BP 2025	DM 2025	Total 2025	Mandatement maximum 2026 jusqu'au vote du BP
20	244 650,60 €	- €	244 650,60 €	61 162,65 €
204	519 359,23 €	30 000,00 €	549 359,23 €	137 339,81 €
21	2 703 144,85 €	30 000,00 €	2 733 144,85 €	683 286,21 €
23	187 500,00 €	- €	187 500,00 €	46 875,00 €
TOTAL	3 654 654,68 €	60 000,00 €	3 714 654,68 €	928 663,67 €

**Le Conseil communautaire, où l'exposé de son 1^{er} Vice-président,
après en avoir délibéré,**

- **Décide** de permettre l'engagement, la liquidation et le mandatement des mandats d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025, soit 928.663,67 € jusqu'à l'adoption du budget 2026 répartis comme suit :

- Chapitre 20 : 61.162,65 €
- Chapitre 204 : 137.339,81 €
- Chapitre 21 : 683.286,21 €
- Chapitre 23 : 46.875,00 €

- **Autorise** le Président à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 28

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 28

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingeard, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo

Contre : /

Abstention : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. BRUN

LE PRÉSIDENT

C. PIAZZA

